

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314  
Numéro SIREN : 433 127 297  
Nom ou dénomination : LDS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2021 sous le numéro de dépôt 2020

Désignation de l'entreprise : LDS AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 37 B avenue Françoise Giroud 21000 DIJON Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 43312729700029 Néant  \*

**POUR COPIE CERTIFIÉE**

		Exercice N clos le, 31/07/2020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
<b>Deposé au Greffe du Tribunal (I)</b>						
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé	AA				
	Frais d'établissement*	AB				
	Frais de développement*	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF				
	Fonds commercial (1)	AH	158 908	158 908		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	14 594	14 594		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
Autres immobilisations corporelles	AT	5 668	5 668			
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
ACTIF IMMOBILISE *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières*	BH				
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>179 171</b>	<b>BK</b>	<b>20 262</b>	<b>158 908</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL				
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 416	4 416		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	538 634	23 822	514 812	
	Autres créances (3)	BZ	455 370	455 370		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	15		15	
Disponibilités	CF	20 662		20 662		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 878		10 878		
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	<b>1 029 976</b>	<b>CK</b>	<b>23 822</b>	<b>1 006 154</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1 209 147</b>	<b>1A</b>	<b>44 084</b>
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		LDS AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 64 700 ..... )			DA	64 700	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	78 298	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 470	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG	257 230	
	Report à nouveau			DH	527	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	136 224	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	543 450	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	104 616	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	18 374	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	372 853	
	Dettes fiscales et sociales			DY	121 122	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	538	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	4 109	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	621 613		
Ecart de conversion passif *			<b>TOTAL (V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 165 062		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	621 613	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	103 783	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : LDS AUDIT						Néant <input type="checkbox"/> *					
						Exercice N					
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	879 192	FH		FI	879 192			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	879 192	FK		FL	879 192			
	Production stockée *						FM				
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	1 633			
	Autres Produits (1) (11)						FQ	11			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>								FR	880 836	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	460 891			
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 110			
	Salaires et traitements *						FY	146 435			
	Charges sociales (10)						FZ	60 763			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	195			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	21 205		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	9			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>								GF	692 607		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								GG	188 229		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	8 102		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>								GP	8 102		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	8 765		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>								GU	8 765		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>								GV	-663		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>								GW	187 566		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>LDS AUDIT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		<b>Exercice N</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 4 468
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD 4 468
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 3 500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 3 500
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 968
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 52 310
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 893 406
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 757 183
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 136 224
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX 1 500
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD
	(9) Dont transfert de charges	A1 1 550
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
INDEMNITES RBT. 01009 2084740 INDEMNITES RBT. 01009 2084740	2 500	
INDEMNITES RBT. 01009 2084740 INDEMNITES RBT. 01009 2084740	1 000	
AAR LDS SOLDE FRAIS COMMUNS REFACTURATION QP FRAIS COMMUNS		4 468
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>	<b>Exercice N</b>	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

**ANNEXE COMPTABLE**

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2020 dont le total est de 1 165 062,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 136 223,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/11/2020.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice clos le 31 juillet 2020.

Compte-tenu d'une situation extrêmement évolutive, les impacts sur les comptes de l'exercice sont difficiles à estimer, aussi bien pour le patrimoine et la situation financière que pour le résultat.

Du fait de notre activité peu impactée, nous avons toutefois estimé qu'ils n'étaient pas significatifs.

De plus, eu égard aux mesures mises en œuvre et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau

2 à 5 ans

### Immobilisations financières

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY				121 884
CLIENTELE RFC				26 700
CLIENTELE B.HAUTOT				3 690
CLIENTELE JL BARCON				6 634
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>				<b>158 908</b>

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	173 502		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Instal. gén., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		5 668	
		Matériel de bureau & info., mobilier			
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III	5 668		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	179 171		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			173 502	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat. outillage indust.	Ins. gal. agen. amé. cons				
		Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			5 668	
		Mat.bureau, info., mob.				
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL III			5 668	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			179 171	

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	14 594			14 594
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	5 474	195		5 668
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>5 474</b>	<b>195</b>		<b>5 668</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>20 068</b>	<b>195</b>		<b>20 262</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler						
	Primes de remboursement des obligations						

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

#### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immob corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances	2 700	21 205	83	23 822
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 700</b>	<b>21 205</b>	<b>83</b>	<b>23 822</b>

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	538 634	538 634	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	96 901	96 901	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	355 009	355 009		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 460	3 460		
Charges constatées d'avance	10 878	10 878		
<b>TOTAUX</b>		<b>1 004 883</b>	<b>1 004 883</b>	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 878
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>10 878</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	222 068
Autres créances	7 883
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>229 951</b>

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine		104 616	104 616		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		372 853	372 853		
Personnel & comptes rattachés		16 265	16 265		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		14 295	14 295		
Etat & Impôts sur les bénéfices		771	771		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		88 584	88 584		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		1 208	1 208		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		18 374	18 374		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		538	538		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		4 109	4 109		
<b>TOTAUX</b>		<b>621 613</b>	<b>621 613</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	110 834			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	210 769			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 109
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>4 109</b>

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	833
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 527
Dettes fiscales et sociales	23 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>358 905</b>

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 7 069,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,75 %

Table de mortalité 2012-2016

Départ volontaire à 62 ans

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
TOTAL		

**LDS AUDIT**  
**Société par actions simplifiée au capital de 64 700 euros**  
**Siège social : Parc Valmy**  
**37 B Avenue Françoise Giroud**  
**Immeuble Le Duo - 21000 DIJON**

**DIJON 433 127 297**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 JANVIER 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2020**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 136 223,87 euros de la manière suivante :

"Report à nouveau créditeur"	527,45 euros
+ Bénéfice de l'exercice	136 223,87 euros
	<hr/>
Montant distribuable	136 751,32 euros
 A titre de dividendes aux associés (soit 20,10 euros par action)	 130 047,00 euros
 Au compte "Autres réserves" qui s'élève désormais à 263 230 euros	 6 000,00 euros
 le solde en totalité au compte "Report à nouveau créditeur".	 704,32 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40,20 euros, et celui non éligibles à l'abattement s'élève à 130 006,80 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total	Montant éligible à abattement	Taux abattement	Montant non éligible à abattement
- au 31/07/2017	-	-	-	-
- au 31/07/2018	100 285	31,00	40 %	100 254,00
- au 31/07/2019	-	-	-	-

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 janvier 2021**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président



**LDS AUDIT**  
SAS au capital de 64.700 €  
37 B avenue Françoise Giroud  
**21000 DIJON**

---

R.C.S. DIJON B 433 127 297  
Siret : 433 127 297 00029  
Code NAF : 6920 Z

**EXERCICE CLOS LE 31/07/2020**

**AMV AUDIT ET COMMISSARIAT**  
Commissaire aux Comptes  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS

**LDS AUDIT**  
SAS au capital de 64.700 €  
37 B avenue Françoise Giroud  
**21000 DIJON**

---

R.C.S. DIJON B 433 127 297  
Siret : 433 127 297 00029  
Code NAF : 6920 Z

**EXERCICE CLOS LE 31/07/2020**

I - Rapport sur les comptes annuels

II - Etats financiers

**AMV AUDIT ET COMMISSARIAT**  
Commissaire aux Comptes  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS

**LDS AUDIT**  
SAS au capital de 64.700 €  
37 B avenue Françoise Giroud  
**21000 DIJON**

---

R.C.S. DIJON B 433 127 297  
Siret : 433 127 297 00029  
Code NAF : 6920 Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 01/08/2019 au 31/07/2020**

**AMV AUDIT ET COMMISSARIAT**  
Commissaire aux Comptes  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020**

A l'Assemblée Générale de la société **LDS AUDIT**,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LDS AUDIT** relatifs à l'exercice clos le **31 juillet 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 août 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, concernant notamment l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur les comptes clos le 31 juillet 2020 et sur la continuité d'exploitation.

## **JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans cette note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Oullins,  
Le 20 janvier 2021

**SAS AMV AUDIT ET COMMISSARIAT**  
Commissaire aux Comptes

**Jean MICHARD**  
Commissaire aux Comptes

## BILAN ACTIF

En Euro

<b>ACTIF</b>	Valeurs au 31/07/20			% de l'actif	Valeurs au 31/07/19	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>				14	12	
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	158 908		158 908		158 908	
Autres immobilisations incorporelles	14 594	14 594				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 668	5 668			195	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>179 171</b>	<b>20 262</b>	<b>158 908</b>	<b>14</b>	<b>159 103</b>	<b>12</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	4 416		4 416		4 758	
<b>Créances</b>				83	81	
Clients (3)	316 566	23 822	292 744		486 810	
Clients Factures à établir (3)	222 068		222 068		46 032	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	96 901		96 901		73 926	
Fournisseurs débiteurs	3 460		3 460		75	
Groupe et associés (3)	355 009		355 009		416 487	
Débiteurs divers (3)					30 542	
Capital souscrit - appelé non versé						
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
Actions propres						
Autres titres	15		15		15	
<b>Instruments de trésorerie</b>						
<b>Disponibilités</b>	20 662		20 662	2	72 697	6
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	10 878		10 878	1	10 086	1
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 029 976</b>	<b>23 822</b>	<b>1 006 154</b>	<b>86</b>	<b>1 141 429</b>	<b>88</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>						
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>						
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 209 147</b>	<b>44 084</b>	<b>1 165 062</b>	<b>100</b>	<b>1 300 532</b>	<b>100</b>

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

(1) Dont droit au bail  
 (2) Dont à moins d'un an (brut)  
 (3) Dont à plus d'un an (brut)

## BILAN PASSIF

En Euro

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/07/20	% du passif	Valeurs au 31/07/19	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 64 700 )	64 700	6	64 700	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 298	7	78 298	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
<b>Réserves</b>		23		8
Réserve légale	6 470		6 470	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	257 230		99 230	
Report à nouveau	527		99	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	136 224	12	158 429	12
<b>SITUATION NETTE</b>	543 450	47	407 226	31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>543 450</b>	<b>47</b>	<b>407 226</b>	<b>31</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (I) Bis</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	104 616	9	204 988	16
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	18 374	2	399	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	38 326	3	439 826	34
Fournisseurs, factures non parvenues	334 527	29	27 820	2
Dettes fiscales et sociales	121 122	10	200 223	15
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	538		20 050	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 109			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>621 613</b>	<b>53</b>	<b>893 306</b>	<b>69</b>
Écarts de conversion passif (IV)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 165 062</b>	<b>100</b>	<b>1 300 532</b>	<b>100</b>

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.25.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

51 636

841 670

104 044

# COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

	Du 01/08/19 Au 31/07/20	% CA	Du 01/08/18 Au 31/07/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
<i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services)	879 192	100	886 868	100	-7 675	-1
<i>dont à l'exportation :</i>						
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>879 192</b>	<b>100</b>	<b>886 868</b>	<b>100</b>	<b>-7 675</b>	<b>-1</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 633		10 419	1	-8 786	-84
Autres produits	11		9 858	1	-9 847	-100
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION ( I )</b>	<b>880 836</b>	<b>100</b>	<b>907 144</b>	<b>102</b>	<b>-26 308</b>	<b>-3</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	460 891	52	481 283	54	-20 392	-4
Impôts, taxes et versements assimilés	3 110		2 815		295	10
Salaires et traitements	146 435	17	146 950	17	-515	
Charges sociales	60 763	7	60 197	7	566	1
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements	195		780		-586	-75
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations	21 205	2	2 300		18 905	822
Dotations aux provisions						
Autres charges	9		9			5
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION ( II )</b>	<b>692 607</b>	<b>79</b>	<b>694 334</b>	<b>78</b>	<b>-1 727</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>188 229</b>	<b>21</b>	<b>212 810</b>	<b>24</b>	<b>-24 581</b>	<b>-12</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050002021  
 NAF 6920Z

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

En Euro

	Du 01/08/19 Au 31/07/20	% du CA	Du 01/08/18 Au 31/07/19	% du CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	8 102	1	4 917	1	3 185	65
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>8 102</b>	<b>1</b>	<b>4 917</b>	<b>1</b>	<b>3 185</b>	<b>65</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 765	1	9 227	1	-462	-5
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ( VI )</b>	<b>8 765</b>	<b>1</b>	<b>9 227</b>	<b>1</b>	<b>-462</b>	<b>-5</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>-663</b>		<b>-4 311</b>		<b>3 647</b>	<b>85</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>187 566</b>	<b>21</b>	<b>208 500</b>	<b>24</b>	<b>-20 934</b>	<b>-10</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	4 468	1	1 467		3 001	205
Sur opérations en capital						
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( VII )</b>	<b>4 468</b>	<b>1</b>	<b>1 467</b>		<b>3 001</b>	<b>205</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	3 500				3 500	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréc., provisions						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>3 500</b>				<b>3 500</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>968</b>		<b>1 467</b>		<b>-499</b>	<b>-34</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)	52 310	6	51 538	6	772	1
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>893 406</b>	<b>102</b>	<b>913 528</b>	<b>103</b>	<b>-20 122</b>	<b>-2</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>757 183</b>	<b>86</b>	<b>755 100</b>	<b>85</b>	<b>2 083</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>136 224</b>	<b>15</b>	<b>158 429</b>	<b>18</b>	<b>-22 205</b>	<b>-14</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2020 dont le total est de 1 165 062,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 136 223,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/11/2020.

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04.72.66.20.00  
RCS LYON 382 600 500  
SIRET 38260050000021  
NAF 6920Z

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice clos le 31 juillet 2020.

Compte-tenu d'une situation extrêmement évolutive, les impacts sur les comptes de l'exercice sont difficiles à estimer, aussi bien pour le patrimoine et la situation financière que pour le résultat.

Du fait de notre activité peu impactée, nous avons toutefois estimé qu'ils n'étaient pas significatifs.

De plus, eu égard aux mesures mises en œuvre et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêt des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau

2 à 5 ans

### Immobilisations financières

#### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**AMV**  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04.72.66.20.00  
RCS LYON 382 600 500  
SIRET 38260050000021  
NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY				121 884
CLIENTELE RFC				26 700
CLIENTELE B.HAUTOT				3 690
CLIENTELE JL BARCON				6 634
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>				<b>158 908</b>

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement <span style="float: right;">TOTAL I</span>			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles <span style="float: right;">TOTAL II</span>	173 502		
CORPORELLES		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Instal. gén., agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & info., mobilier		5 668		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL III</b>		<b>5 668</b>		
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
	<b>TOTAL IV</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>179 171</b>		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de dével. <span style="float: right;">TOTAL I</span>				
		Autres postes d'immob. incorporelles <span style="float: right;">TOTAL II</span>			173 502	
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Ins. gal. agen. amé. div.					
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport					
	Mat.bureau, info., mob.					
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL III</b>			<b>5 668</b>		
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
	<b>TOTAL IV</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>					<b>179 171</b>	

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement <span style="float: right;">TOTAL</span>					
Autres immobilisations incorporelles <span style="float: right;">TOTAL</span>	14 594				14 594
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles					
Inst. générales agencem. amén. div.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatique, mob.	5 474		195		5 668
Emballages récupérables divers					
<b>TOTAL</b>	<b>5 474</b>		<b>195</b>		<b>5 668</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 068</b>		<b>195</b>		<b>20 262</b>

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04 72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements <span style="float: right;">TOTAL</span>							
Immob. incorporelles <span style="float: right;">TOTAL</span>							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corp. Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

#### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles Terrains Sur sol propre Constructions   Sur sol d'autrui   Inst. générales agen. aménag. cons. Inst. techniques matériel et outillage industriels Autres immob. corporelles   Inst. générales agencem. amén. div.   Matériel de transport   Mat. bureau et informatique, mob.   Emballages récupérables divers Immob. financières   Titres mis en équivalence   Titres de participations   Autres <p style="text-align: right;"><b>TOTAL</b></p>		<b>AMV</b> Audit et Commissariat 26 rue Raspail 69600 OULLINS Tél. 04.72.66.20.00 RCS LYON 382 600 500 SIRET 38260050000021 NAF 6920Z		
Stocks				
Créances	2 700	21 205	83	23 822
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 700</b>	<b>21 205</b>	<b>83</b>	<b>23 822</b>

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 50px; height: 15px; vertical-align: middle;"></span> Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Etat & autres coll. publiques   Taxe sur la valeur ajoutée   Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) Charges constatées d'avance	538 634           96 901           355 009 3 460 10 878	538 634           96 901           355 009 3 460 10 878	
<b>TOTAUX</b>		<b>1 004 883</b>	<b>1 004 883</b>	
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques) - Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		<div style="text-align: center;"> <b>AMV</b>                      Audit et Commissariat                      26 rue Raspail                      69600 OULLINS                      Tél. 04.72.66.20.00                      RCS LYON 382 600 500                      SIRET 38260050000021                      NAF 6920Z                 </div>	

## ANNEXE COMPTABLE

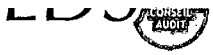
En Euro

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		10 878
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>AMV</b> Audit et Commissariat 26 rue Raspail 69600 OULLINS Tél. 04.72.66.20.00 RCS LYON 382 600 500 SIRET 38260050000021 NAF 6920Z	
	<b>TOTAL</b>	<b>10 878</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		222 068
Autres créances		7 883
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>229 951</b>



## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04.72.66.20.00  
RCS LYON 382 600 500  
SIRET 38260050000021  
NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine	104 616	104 616		
etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	372 853	372 853		
Personnel & comptes rattachés	16 265	16 265		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	14 295	14 295		
Etat &   Impôts sur les bénéfices	771	771		
autres   Taxe sur la valeur ajoutée	88 584	88 584		
collectiv.   Obligations cautionnées				
publiques   Autres impôts, taxes & assimilés	1 208	1 208		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)	18 374	18 374		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	538	538		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 109	4 109		
<b>TOTAUX</b>	<b>621 613</b>	<b>621 613</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	110 834		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	210 769		
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés			

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 109
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>4 109</b>

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	833
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 527
Dettes fiscales et sociales	23 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>358 905</b>

**AMV**  
 Audit et Commissariat  
 26 rue Raspail  
 69600 OULLINS  
 Tél. 04.72.66.20.00  
 RCS LYON 382 600 500  
 SIRET 38260050000021  
 NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 7 069,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,75 %

Table de mortalité 2012-2016

Départ volontaire à 62 ans

**AMV**  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04.72.66.20.00  
RCS LYON 382 600 500  
SIRET 38260050000021  
NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
TOTAL	AMV	

Audit et Commissariat

26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04.72.66.20.00  
RCS LYON 382 600 500  
SIRET 38260050000021  
NAF 6920Z